



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 18 mars 2019

N°29/03/2019 : MESURES DE LA CARTE SCOLAIRE 2019/2020

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 18 mars à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 mars 2019.

Présents : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, N'Guessan, Jean TEKPRI, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean-Michel MUSCATELLI, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Ambre LOPEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Gaël TABARLY, Arnaud HILION, Thierry VIALON

Représentés : 7

Mesdames, Messieurs Alain CRIVELLA à Pierre Antoine LEVI, Philippe FRANCOIS à Marie-Claude BERLY, Jean Martial DEJEAN à Christian PEREZ, Danielle AMOUROUX à N'Guessan, Jean TEKPRI, Jean Luc BUDOIA à Clarisse HEULLAND, Aurélie BURATTI à Laura NICOLAS, José GONZALEZ à Arnaud GUITARD

Absents : 2

Mesdames, Messieurs Carole DUNET-SCHUMANN, Marie-Dominique BAGUR

**Madame Clarisse HEULLAND donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Monsieur François Xavier Pestel, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, informe la collectivité des mesures suivantes, proposées pour la rentrée scolaire 2019/2020, validées en Commission Départementale de l'Education Nationale du 12 février 2019.

Ouverture de poste :

L'ouverture de 6 postes pour permettre le dédoublement des CE1 :

- 1 poste à l'école élémentaire Jean Malrieu
- 2 postes à l'école primaire Jean Moulin
- 1 poste à l'école primaire Georges Lapierre
- 1 poste à l'école élémentaire Jacques Brel
- 1 poste à l'école élémentaire Jules Guesde

Ecole Georges Coulonges : 1 poste

Retrait de poste :

- Ecole élémentaire Léo Ferré : 1 poste
- Ecole maternelle Françoise Dolto : 1 poste
- 1 poste PMQC (dispositif plus de maîtres que de classes) : école élémentaire Jules Guesde

Autres Mesures spécifiques

- Ecole Fernand Bales : transformation d'un poste de CP dédoublé en poste CP/CE1 dédoublé.
- Ecole du Centre : transformation d'un poste ordinaire en poste CE1 dédoublé
- Le transfert du poste du dispositif de moins de trois ans de l'école maternelle Jacques Brel vers un poste ordinaire de l'école maternelle Jean Malrieu.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- émettre un avis sur les mesures de la carte scolaire 2019/2020, telles que présentées par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE PAR 34 VOIX POUR, 7 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 2.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

21 MARS 2019

De sa publication et/ou affichage le :

21 MARS 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 18 mars 2019

Le Maire,

Brigitte BARÈGES

